



Communiqué de presse

L'interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) révèle les résultats d'un sondage exclusif sur « Les Français et le bois énergie »

Cette étude, réalisée par le cabinet ELABE, démontre :

- **la part très importante de l'usage du bois comme source d'énergie pour les Français ;**
- **l'intention des Français de développer fortement leur usage du bois énergie à l'avenir ;**
- **et enfin, l'importance des motivations à la fois économiques et écologiques dans l'attrait des Français pour le bois énergie.**

Paris, le 20 mars 2023 – Les opérateurs de la filière forêt-bois et les collectivités locales françaises ont récemment alerté publiquement les décideurs politiques et institutionnels, au niveau français et européen, sur le risque majeur lié à la révision de la directive européenne sur les énergies renouvelables (dite RED III). Ils ont également lancé une grande pétition en ligne - qui a déjà recueilli près de 9.000 signatures en quelques semaines - pour défendre une politique européenne de soutien au bois énergie, nécessaire à la fois pour l'entretien de nos forêts, la décarbonation de notre économie et la protection du pouvoir d'achat des ménages. En effet, en excluant des énergies dites « renouvelables » une majorité du bois énergie, la révision de la directive RED III condamnerait inéluctablement le développement de cette énergie, alors qu'elle est l'une des principales sources d'énergie - et en forte progression - des Européens et des Français et qu'elle apporte une réponse efficace et durable à la poursuite du développement de la chaleur renouvelable nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, tout en préservant le puits de carbone qu'est la forêt.

Dans ce contexte, l'étude exclusive réalisée à la demande de l'interprofession nationale France Bois Forêt, regroupant les acteurs de la filière forêt-bois, permet d'objectiver et de mieux comprendre les usages et la perception du bois énergie par les Français.

Parmi les principaux résultats de cette étude :

- **24% des Français déclarent utiliser le bois (bûches ou granulés) comme source d'énergie pour se chauffer** (dont 12% comme énergie principale et 12% comme complémentaire) ; il s'agit de la 3^{ème} source d'énergie la plus utilisée par les Français derrière l'électricité (55%), le gaz (37%) et devant la pompe à chaleur (13%), le fioul (8%) et le solaire (3%). L'usage du bois énergie n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire : il est beaucoup plus utilisé par les Français qui vivent dans les communes rurales (48% d'entre eux l'utilisent, contre 5% des habitants de l'agglomération parisienne), en maison (36%, contre 3% des Français en appartement) et par les propriétaires (33%, contre 6% des locataires).
- Au-delà des 24% des Français qui l'utilisent actuellement, **14% des Français envisagent de changer d'énergie pour leur chauffage et de passer au bois (bûches ou granulés, en utilisant une chaudière, un poêle/insert ou une cheminée)**, un souhait particulièrement exprimé par les jeunes (27% des 18-34 ans).

- **Les motifs d'utilisation du bois comme source d'énergie sont en priorité d'ordre *financier* et ensuite *écologique*.** Ainsi, les Français utilisent ou envisagent d'utiliser le bois pour :
 - *des raisons écologiques et financières (42%)*
 - *des raisons financières principalement (41%)*
 - *des raisons écologiques principalement (17%)*

- **Parmi les Français qui n'utilisent pas le bois et qui n'envisagent pas de l'utiliser, les principaux motifs de non-utilisation sont :**
 - *Le fait de ne pas être décisionnaire du mode de chauffage de son logement, une raison particulièrement exprimée par les locataires (65%) et les Français qui vivent en appartement (38%)*
 - *Le manque de moyens pour changer son installation (26%)*
 - *Le souhait de ne pas changer ses habitudes (26%)*
 - *Le fait que cette énergie est trop chère et que je ne ferai pas d'économie par rapport à l'énergie que j'utilise actuellement est une raison peu évoquée (9%)*
 - *Le rejet du bois pour des raisons écologiques « la production et l'utilisation de cette énergie est mauvaise pour l'environnement » est également largement minoritaire (9%)*
 - *Enfin, 5% évoquent le manque de connaissance à l'égard de cette énergie*

- Les Français interrogés ont été invités à classer 6 sources d'énergie (solaire, bois, pompe à chaleur, électricité, gaz, fioul) de *la moins chère à la plus chère*. En moyenne, **le bois est classé en 2^{ème} position des énergies les moins chères** (avec **75% des Français qui le placent parmi les 3 moins chères**, contre 25% parmi les 3 *plus chères*), derrière le solaire (79%-21%) mais juste devant la pompe à chaleur (74%-26%) et largement devant l'électricité (28%-72%), le gaz (25%-75%) et le fioul (21%-79%).

- **Une majorité de Français (58%) considère que le bois est une source d'énergie bonne pour l'environnement**, une opinion plus fortement exprimée par les Français qui utilisent le bois comme source d'énergie pour se chauffer (74%) mais qui est aussi majoritaire chez les non-utilisateurs (53%).

- **Pour une large majorité de Français, le bois est une énergie naturelle (87%), renouvelable (70%), moins polluante que les énergies fossiles (72%), qui contribue à l'indépendance énergétique de la France (69%), et dans une moindre mesure, les pouvoirs publics devraient en faire plus pour développer son usage (56%).** On peut noter que le bois énergie bénéficie d'une excellente image chez les utilisateurs de cette énergie (à titre d'exemple 85% considèrent qu'il s'agit d'une *énergie renouvelable*) mais aussi d'une très bonne image chez les non-utilisateurs (65%).

Jean-Michel Servant, Président de France Bois Forêt, déclare : « *Bien loin des polémiques stériles ou des débats idéologiques sans fondement rationnel, cette étude démontre l'importance et l'attractivité du bois comme source d'énergie pour les Français et leur volonté de développer l'usage du bois énergie pour se chauffer. En outre, le potentiel dans le collectif et les réseaux de chaleur est très important. Nous appelons solennellement les pouvoirs publics et les décideurs français et européens, qui ont fortement soutenu le développement du bois énergie ces dernières années, à agir contre la menace qui pèse sur le bois énergie au niveau européen avec le contenu de la directive RED III. En l'état, cette directive entraînerait des conséquences catastrophiques pour l'équilibre de la filière forêt-bois - qui est une filière stratégique pour la transition écologique -, pour la très grande part des foyers français et européens qui ont fait le choix du bois énergie - ou qui veulent le faire -, et in fine des conséquences catastrophiques pour la préservation de nos forêts et notre planète.* »

Méthodologie

Etude ELABE pour France Bois Forêt réalisée en ligne (questionnaire auto-administré par ordinateur, smartphone, tablette) du 28 février au 1^{er} mars 2023.

Echantillon de 1 003 individus, représentatif de la population résidente de France métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, catégorie d'agglomération et région de résidence.

L'intervalle de confiance (pour un échantillon de 1000 personnes, niveau de confiance de 95%) est compris entre 1,4 et 3,1.

À propos de la filière forêt-bois en France

La filière Forêt-Bois a un rôle économique majeur en France et participe à la vitalité économique des territoires. Elle relève à la fois du secteur de l'agriculture et de l'environnement, notamment pour la sylviculture (gestion, entretien des forêts, récolte...) et la 1^{ère} transformation du bois (scierie ...), mais aussi de l'industrie pour la 2^{ème} transformation du bois (construction, logistique, emballage...) et les industries de process. Les différentes entreprises de ce secteur économique sont implantées sur tout le territoire français, en particulier en zone rurale. La filière représente environ 395 000 emplois directs et plus de 60 000 emplois indirects, soit 12,1 % des emplois de l'industrie manufacturière en France. Elle réalise chaque année environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 26,1 milliards d'euros de valeur ajoutée.

À propos de France Bois Forêt

France Bois Forêt (FBF) est l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts (MASA).

Plus de 1.300 programmes d'actions collectives ont été financés : adaptation des forêts, promotion technique, communication générique, veille économique, relations institutionnelles, valorisation de la forêt française et développement des multiples usages du matériau bois.

Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, dite « CVO », est mis en valeur le travail des forestiers, sylviculteurs, opérateurs de la 1^{ère} et une partie de la 2^{ème} transformation, parquets et emballages bois inclus ; tous ensemble, ils constituent une filière dynamique, innovante et résolument tournée vers l'avenir.